

# Compte-rendu du second conseil d'école

Mardi 5 mars 2019

Président: M. Faure; Secrétaire: Mme Laclau

Présents (enseignant(e)s): Mmes Cornillet, Gasson, Laclau, M. Laroche et M. Faure

Présents (Parents): Mmes Lopez(CM1), Gorges(CM1), M. Dubos(CP/CE1), M. Laux(CM1)

Présents (municipalité): M. Gauthier, Mme Bouchez

Absent(e)s excusé(e)s: M. Cerdeira, responsable UFCV(accueil périscolaire), Mmes Rouah et Santaolalla enseignantes en CM1 et CE1.

Mme Deslandes (parent CP/CE1), M. Salanon (parent CE1/CE2), M. Couturier (parent CE2/CM1),

La séance débute à 18 heures.

A l'ordre du jour:

## **Dotation informatique**

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour l'investissement informatique. Chaque classe s'est vue affectée un ordinateur portable neuf. Ces ordinateurs sont connectés à l'Internet et à un vidéoprojecteur dans chaque classe. Ils sont des outils pédagogiques précieux, devenus indispensables à la pratique de chaque enseignant et à l'apprentissage des enfants.

## **Projets pédagogiques et sorties scolaires**

**CP et CP/CE**: un voyage en Dordogne aura lieu les 8 et 9 avril. Une sortie au cinéma de Créon est prévue le jeudi 7 mars. Une sortie avec le centre des classes citadines aura lieu le 4 avril à Bordeaux sur le thème de l'eau.

**CE1 et CM1**: en partenariat avec l'école de musique, les classes donneront un spectacle, comédie musicale, le 25 mai au Carré des Forges. Les parents seront mobilisés pour amener les enfants aux répétitions qui auront lieu sur deux samedis de mai.

**CE1**: en partenariat avec l'OCCE (office central de la coopération à l'école), une activité « jeux de société » est mise en place. La finalité de cette action est de favoriser l'entre-aide et la coopération entre les élèves. La classe, après une phase de découverte, inventera- elle même un jeu coopératif, qui sera « fabriqué » par l'OCCE.

Ce jeu sera présenté lors d'une rencontre de secteur avec d'autres classes participant à cette opération. Nous nous retrouverons pour une journée pour proposer notre jeu aux autres, jouer ensemble et coopérer.

Enfin, la sortie de fin d'année reste à définir.

**CM1 et CE2/CM1:** le séjour au ski s'est très bien passé. Les enfants étaient volontaires et enthousiastes. La neige était là. Toutes les activités se sont bien déroulées sauf une matinée pour cause de météo. Un blog interactif avait été mis en place pour la communication avec les familles. Les parents accompagnateurs ont été très dynamiques. Ce fut un très bon séjour . Tout le monde est unanime.

Les représentants des parents d'élèves font un retour très positif de ce séjour et remercient les enseignants pour leur investissement.

Enfin, deux sorties vélo sont programmées (dates à définir). Une première sortie se fera entre Fargues et Carignan de Bordeaux. La suivante aura lieu en juin entre le Cap Ferret et le Porge. Les parents volontaires pourront suivre une formation leur permettant d'accompagner le groupe.

**CE2/CM1 :** les élèves sèment et récoltent d'une année sur l'autre. Le potager est amendé par le compostage des déchets de la cantine (épluchures). Un récupérateur d'eau va prochainement être installé.

**CE1/CE2, CM2:** une sortie à Bordeaux a été effectuée début février (parcours pédagogique dans la ville et visite d'expositions au musée d'Aquitaine).

Un concert classique est prévu en mai ainsi qu'une sortie à St Emilion en fin d'année.

**CE1/CE2 :** rencontre avec les correspondants d'Artigues (dates à définir).

**CM2:** rencontre sportive en juin avec les 6èmes dans le cadre de la liaison école-collège.

### **Conseil des élèves**

La réunion a eu lieu en janvier avec les 14 délégués élus dans l'école (2 par classe).

Les élèves élus ont porté la parole de leur classe sur trois sujets principaux: l'organisation de la récréation, la cantine et l'utilisation des toilettes.

Ainsi leurs préoccupations recourent celles des parents et du conseil d'école des adultes. Avec le directeur, les délégués ont élaboré des propositions de solutions dont les enseignants se sont saisis pour les mettre en oeuvre.

Voici les points de vue croisés:

### **Récréation , pause méridienne**

Les enfants demandent davantage de jeux, afin de s'occuper. Les enseignants vont actualiser la caisse de jeux et établir un planning d'utilisation. Il en sera de même pour le foot afin d'assurer un accès égal à ces activités pour tous et toutes.

La table de ping pong installée sous le préau, devenue inutilisable et instable, a été enlevée. Une nouvelle table va être donnée par le club de Fargues.

La possibilité d'installation d'une table côté pré est à étudier car celle-ci devra être fixe, en dur (béton, résine ?).

Les parents d'élèves interrogent sur les conditions d'utilisation du pré. Celui va être tondu après la pause hivernale et utilisé dès que le temps le permettra. L'utilisation du pré est laissé au libre choix du personnel de surveillance, enseignant ou municipal. M. le Maire le confirme.

## **Cantine**

L'ambiance sonore est bruyante. Les enfants le soulignent. La solution repose sur le bon comportement de chacun et M. Laroche ajoute qu'un recadrage par l'adulte présent est toujours nécessaire au bon déroulement du service.

Monsieur le Maire rappelle que le temps de cantine est de la responsabilité de la mairie et qu'une commission de cantine existe pour évoquer les problèmes et qu'elle est la plus à même de se saisir des remarques. Cette commission est constituée du chef cuisinier, de l'adjointe aux affaires scolaires, d'un parent et ponctuellement d'une diététicienne.

Cette commission se réunit trois fois dans l'année pour discuter du fonctionnement de la cantine et de l'établissement des menus. La commission cantine aura lieu début avril.

Concernant la sensibilisation au gaspillage, le pain destiné à la poubelle car non consommé a été conservé sur 5 semaines du 10 janvier au 12 février : 22 kg environ soit 55 pains de 400 grammes. Pour 260 enfants (élémentaire et maternelle) mangeant à la cantine sur 20 jours, cela représente 4 grammes par élève.

Le conseil des élèves a parlé du pain servi en cantine qui est un pain aux céréales avec des graines qui ne sont pas du goût de tout le monde. Un changement sera étudié en commission.

Mme Laclau évoque la possibilité de le recycler rapidement sous forme de pain perdu. Mme Bouchez répond que cette possibilité va être également étudiée.

## **Toilettes**

Nombreux problèmes d'incivilités et de propreté dans les WC sont remontés par les enfants. Chaque classe doit préparer une proposition de règles et une charte de bon usage sera établie lors du conseil d'élèves, le 14 mars.

## **Travaux**

La porte de la classe de Mme Léger-Ardurat a été réparée et les lumières de la classe de Mme Cornillet ont été remplacées à neuf par un système LED. Tout est fonctionnel.

## **Budget**

Madame Bouchez confirme que les crédits de fonctionnement et d'investissement alloués à l'école seront accordés à hauteur de ce qui avait été accordé sur l'exercice 2018 et redemandé par le conseil des maîtres pour l'année civile 2019.

La date du dernier conseil est fixée au **jeudi 20 juin à 18h30**.

La séance est close à 19 h 45.

B.Faure, président du conseil

M. Laclau, secrétaire